



69^{ème} anniversaire de la Libération de l'Hôtel de Ville

Le 26 août 2013

**Des camarades sont tombés
pour une société plus juste et plus solidaire**

RENDONS LEUR HOMMAGE

La Libération de l'Hôtel de Ville, par les personnels et le peuple parisien a été une lutte victorieuse contre l'occupant nazi. Au nom de la liberté, de la démocratie, de la fraternité et de la souveraineté, des hommes et des femmes ont combattu l'ennemi.

Les travailleurs de l'époque, français et immigrés ont refusé la soumission à l'occupant et aux collaborateurs (le gouvernement de Pétain et le patronat).

Rendons hommage à ces femmes et à ces hommes qui ont préparé dans l'ombre l'insurrection du 18 au 25 août 1944 au péril de leur vie.

ILS NE DOIVENT PAS TOMBER DANS L'OUBLI

La Résistance, en libérant la France, a imposé le programme du Conseil National de la Résistance, programme conçu dans la clandestinité, mais programme porteur de grandes conquêtes sociales réalisées à partir de 1945 :

- Le retour des acquis de 1936 (congrés payés, etc.),
- Les nationalisations,
- Les services publics,
- La sécurité sociale ainsi que la création des régimes particuliers,
- Le statut des fonctionnaires,
- Des augmentations de salaires conséquentes.

Tout cela dans une France en ruine qui a su trouver les moyens de ces avancées sociales historiques qui privilégient l'humain plutôt que le profit des capitalistes.

Depuis 69 ans, le patronat et les capitalistes, avec l'aide des gouvernements successifs, ne manquent pas d'imagination pour supprimer ces acquis.

**C'est pourquoi, nous appelons l'ensemble des personnels
de la ville et du département à rendre hommage à celles et à ceux qui ont
combattu pour la liberté et le progrès social**

le 26 août 2013 A 11 h 00

à l'Hôtel de ville – salle des Prévôts

Autorisation d'absence accordée par le maire

Avec la CGT, mobilisons-nous !

Agissons contre les politiques d'austérité

Après les attaques sans précédent de l'ère Sarkozy contre nos acquis, la même politique d'austérité pour les salariés est mise en œuvre par le gouvernement socialiste.

Chômage de masse, précarité, destruction des services publics, remise en cause de régimes maladie et retraite, salaires bloqués, conditions de travail dégradées... Les salariés ne peuvent accepter cette politique de régression sociale généralisée.

Au moment où le fascisme redresse la tête partout en Europe (comme le prouve l'assassinat récent de Clément Méric), les travailleurs doivent se mobiliser pour imposer leurs revendications.

Agissons pour sauver le service public

- Le retour au service public de certains services concédés au privé, comme le secteur de l'eau ou des musées cette année.
- Le renforcement du personnel dans toutes les directions de la Ville de Paris,
- Le remplacement des départs en retraite, en ne s'inscrivant pas dans la volonté du gouvernement d'affaiblir les missions du service public,
- que toutes les directions disposent des moyens humains, matériels et financiers pour accomplir leurs missions.
- Qu'un véritable plan de déprécarisation voit enfin le jour.
- Le retour à 37,5 annuités de cotisation pour une retraite à taux plein dès l'âge de 60 ans.
- La suppression de la CSG ainsi que la RDS.

Agissons pour sauver notre système de retraite

Aujourd'hui, le patronat et le gouvernement veulent de nouveau s'attaquer à notre système de retraite. Hollande parle d'un nouvel allongement de la durée de cotisation et de modifier les règles de calcul des pensions des pensionnaires. Nous ne pouvons accepter ces nouvelles régressions.

**Le 10 septembre 2013, avec la CGT
Refusons la nouvelle réforme des retraites
Toutes et tous ensemble en grève et dans la rue**

Je me syndique à la CGT

Nom.....Prénom.....
Direction.....Grade.....
Adresse personnelle.....

A remettre à un délégué C.G.T. de votre connaissance ou à renvoyer à :

L'Union Syndicale CGT des Services Publics Parisiens

3, rue du Château d'Eau Paris 10ème Tel : 01.44.52.77.05 ou 25 Fax: 01.44.52.77.29.

Courriel : cgt.syndicat@paris.fr Retrouvez tous nos tracts sur le site: www.us-cgt-spp.org

Ce matériel a été élaboré par les syndiqués et est distribué grâce aux cotisations syndicales.

Paris le 08 août 2013